



Cabinet du secrétariat d'Etat chargé des transports

Paris, le 15 juin 2009

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Sécurité des personnels aux abords des chantiers routiers : Dominique BUSSEureau soutient la campagne nationale de sensibilisation menée par les Directions interdépartementales des routes**

Le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire lance, du 15 au 19 juin, **une campagne de sensibilisation des automobilistes à la sécurité des personnels travaillant aux abords des chantiers routiers.**

Selon la sécurité routière, **44% des conducteurs dépassent la vitesse autorisée de plus de 20km/h aux abords des chantiers routiers et 20% d'entre eux ne respectent pas les distances de sécurité.** En 2008, ces conduites dangereuses ont entraîné 32 accidents mettant en cause les agents des routes.

Afin de faire prendre conscience aux automobilistes que leurs comportements peuvent mettre en péril la vie des « hommes en orange », les 11 Directions interdépartementales des routes (DIR) organisent, pendant une semaine, des actions de sensibilisation partout en France.

En lien avec les forces de l'ordre, les conducteurs qui ne respectent pas les règles de sécurité aux abords des chantiers seront conduits sur une aire de stationnement où les personnels des routes leur rappelleront les consignes à respecter. Un autre contrôle sera réalisé plus loin, sur le même itinéraire, et en cas de nouvelle infraction les contrevenants seront verbalisés.

Parallèlement, des panneaux d'information sont installés aux abords des chantiers afin de sensibiliser les automobilistes au respect des règles de sécurité.

**Pour Dominique BUSSEureau, Secrétaire d'Etat chargé des transports, « Derrière chaque chantier routier, il y a quelqu'un qui travaille pour notre sécurité à tous. Afin de respecter sa vie, il est indispensable que chacun d'entre nous applique les règles de sécurité et réduise sa vitesse. Je souhaite que cette campagne de sensibilisation face bien prendre conscience aux automobilistes que leur vigilance doit redoubler aux abords des chantiers afin d'éviter des accidents, encore trop nombreux ».**

Contacts presse :

Cabinet de Dominique Bussereau : Lorène THIEBAUT - 01 40 81 77 34

**Chiffres- clés :**

- 100 000 chantiers routiers sont menés chaque année sur le réseau français
- 4 600 agents d'entretien et d'exploitation travaillent sur les chantiers routiers
- 32 accidents recensés en 2008 qui ont fait 19 blessés parmi les agents des routes